

Déchets sauvages et écologie : le défi du Vexin

Préserver au mieux le joli paysage (protégé) du Vexin français. C'est le but de Laurent Skinazi, vice-président de la communauté de communes du Vexin Val de Seine (CCVVS). L'élu ne comprend pas la critique du conseiller départemental (DVG) Jean-Pierre Muller, pour qui l'interco. ne serait « pas à la hauteur des enjeux... Elle envisage des jachères fleuries et des nettoyages de printemps au lieu de développer des compétences dignes d'une intercommunalité. »

Pas cher et écolo

« Avec notre équipe, nous avons souhaité donner un coup de pouce à la biodiversité, aider la faune et la flore locale, pour préserver nos abeilles, entre autres, en introduisant une dizaine de jachères fleuries sur plusieurs hectares », explique le maire de Haute-Isle, chirurgien-dentiste de profession. « Nous travaillons évidemment en partenariat avec les agriculteurs locaux : la preuve qu'ils ne font pas tous du maïs », ironise l'élu. Le Parc naturel régional (PNR) du Vexin français a même sollicité la CCVVS pour obtenir des semences pour un certain nombre de nouveaux sites.



■ Une dizaine de jachères fleuries réparties sur plusieurs hectares de plantations agricoles, une convention pour l'enlèvement et la mise en déchetterie des dépôts sauvages ou encore des caméras de vidéosurveillance. Laurent Skinazi, le "Monsieur environnement de l'interco Vexin Val de Seine (Ccvvs) insiste sur l'importance du fait de préserver les paysages (protégés) de notre territoire.

« Sachant que les jachères fleuries ne coûtent pas cher : notre budget était de 2 500 euros en 2015 et autant en 2016 », note Laurent Skinazi. Et d'ajouter : « Notre territoire est merveilleux, méritons-le ! »

Caméras stratégiques

Mais ce qui coûte le plus cher, ce sont surtout les retraits de dépôts sauvages, pour lesquels la CCVVS a signé une convention avec ses communes membres. Ces der-

nières n'ont qu'à envoyer un imprimé déclaratif au secrétariat de l'interco. Le partenariat signé avec l'association Vie Vert en charge de l'enlèvement sur place et de la mise en déchetterie (par forfait de demi-journée, sur demande) sera reconduit l'année prochaine. « Les points noirs demeurent les pneus et l'amiante, souvent abandonnés par des entreprises, dont la destruction, qui coûte une fortune, est devenue un véritable casse-tête pour les



collectivités. Nous tentons donc également de faire de la prévention, en posant des barrières adaptées à certains endroits stratégiques, comme en bordure de la Rd14, près de Magny-en-Vexin. Et nous n'hésitons pas non plus à réprimer : en contactant la gendarmerie et en déposant plainte systématiquement. Nous envisageons aussi de poser des caméras de vidéosurveillance sur un certain nombre de sites », conclut Laurent Skinazi. Joseph CANU

VEXIN/VAL-DE-SEINE Initiés par la communauté de communes

L'heure des "nettoyages de printemps"

L y a quelques semaines, l'interco. Vexin Val de Seine (CCVVS) a organisé une grande opération "nettoyage de printemps", à laquelle 16 de 26 communes membres de la collectivité ont participé, comme à Haute-Isle, en bord de Seine. « C'était une grande réussite. Aussi, l'initiative sera reconduite au plus vite, avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que l'herbe ne recouvre les déchets

abandonnés », confie Laurent Skinazi, le vice-président à la tête de la commission environnement de la communauté de communes. Selon lui, si autant d'administrés se sentent concernés par ce genre d'actions, c'est parce qu'elles constituent la partie visible des dépenses publiques. Et l'élu de préciser : « Un programme peut être ambitieux sans être forcément coûteux. »

Jo.C.



■ Les habitants de Haute-Isle en pleine collecte de déchets.